



Frais annexes (à prévoir en supplément)

- Droit d'inscription : 100 € (à régler lors du dépôt du dossier, non remboursable)
- Carte self (uniquement la 1ère année) : 8 €
- Navette gare de Reims (début et fin de semaine) : 1,50 €
- Sorties d'internat : selon la programmation des activités



Bourses nationales

- Secondaire : Dossier à rendre pour la rentrée de septembre. Des informations vous seront communiquées au cours de l'été.
- Supérieur : La demande est à effectuer auprès du CROUS de Reims (DSE) dès le mois de janvier.

L'inscription au lycée ne doit pas être empêchée pour une raison financière. N'hésitez pas à contacter notre service comptabilité.